

Non au pillage de l'école Publique ! *C'est le message adressé à Paris au ministre Edouard Geffray*



Une délégation de 7 représentants FO, dont le secrétaire général de la FNEC-FP FO, Clément Poullet, a été reçue le mardi 10 mars, au ministère rue de Grenelle à Paris. Evelynne Le Fellic a participé à cette entrevue pour la FNEC-FP FO 53.

Dans le même temps, un rassemblement de 250 personnes était organisé sous les fenêtres du ministre. Des personnels d'une quinzaine de départements dont la Mayenne étaient représentés. 26 syndicats FO s'étaient mobilisés avec le soutien national de la FNEC-FP FO.

L'intervention mayennaise par Jennifer Guihal, lors du rassemblement

Lors de l'audience au ministère, la fédération FO de l'enseignement a réclamé l'abandon des suppressions de postes programmées pour la rentrée 2026 (9 postes pour le 1^{er} degré et 17 postes pour le second degré) et l'abandon des PAS qui prendront aussi sur les moyens des écoles.

Pour le second degré, nous avons fait remonter l'impact sur les 13 collèges et 2 lycées, avec en particulier le cas du collège Léo Ferré d'Ambrières les Vallées, qui aurait 2 classes de 5^{ème} à 29 élèves.

Pour les écoles publiques de la Mayenne, la FNEC-FP FO 53 a dénoncé les fermetures de classe qui résulteront des suppressions de postes et de la mise en place des PAS et a rappelé que, depuis 2017, la Mayenne avait perdu près de 150 classes. Selon nos estimations, il pourrait y avoir cette année au moins une vingtaine de classes impactées. Nous avons en particulier insisté sur les conséquences pour les écoles rurales et les RPI et sur la rupture d'égalité de traitement que cela occasionne pour les usagers, qui n'ont plus accès au service de l'École publique.

La représentante de la FNEC-FP FO 53 a au contraire fait valoir qu'il manquait au moins 50 postes dans notre département pour que l'école fonctionne dans de bonnes conditions, avec des effectifs partout inférieurs à 25, avec suffisamment de remplaçants, avec des RASED complets.

Outre la question des postes, l'ensemble de la délégation FO a dénoncé les conséquences souvent désastreuses de l'inclusion systématique pour tous les personnels et les fausses promesses faites aux parents sur la prise en charge de leurs enfants. Nous avons particulièrement insisté sur les conditions de travail très dégradées des AESH et des AED. Pour la Mayenne, la FNEC-FP FO 53 a rappelé que 400 enfants n'avaient pas de places dans les ESMS (IME, ITEP...) et que plus de 80 % des fiches RSST étaient liées à cette inclusion. A l'occasion de cette audience, Force ouvrière a pu de nouveau réclamer un statut de fonctionnaire de catégorie B pour ces personnels, sur la base d'un temps plein de 24h.

Enfin, nous avons fait remonter les conséquences pour tous les départements du manque d'infirmières scolaires. En Mayenne, bien qu'il n'y ait qu'une infirmière pour 1500 élèves, 1 poste doit être supprimé au collège de Grez en Bouère.



Nous avons demandé l'annulation de cette suppression et le ministère s'est montré très attentif à cette demande en nous répondant que la création de 100 postes d'infirmière à l'échelle nationale était en cours d'arbitrage.

Pour le reste, les représentants du ministre ont répondu par une fin de non-recevoir à ces revendications, arguant que la loi de finances était adoptée et s'imposait au ministre et ajoutant que les suppressions de postes auraient été plus importantes si elles avaient été proportionnelles à la baisse démographique.

Concernant l'inclusion, le ministre « *attend beaucoup du développement des PAS* » et se dirait ouvert aux négociations sur un statut des AESH. Les représentants du ministre ont également rappelé qu'il y aurait quelques créations de postes de psy-EN, assistants sociaux et infirmières scolaires (une centaine pour toute la France) mais que la répartition de ces postes était encore en cours d'arbitrage.

Ces éléments de langage étaient attendus. Le but de notre montée au ministère était avant tout de lancer un ultimatum au ministre et au gouvernement, de porter les revendications pour le département et de faire remonter la colère et le mécontentement qui s'exprime dans les établissements scolaires.

La délégation FO a fait savoir qu'elle n'en resterait pas là. Face à cette absence de réponse et au mépris exprimé, l'heure est à la mobilisation.

En Mayenne, un groupe de travail carte scolaire se tiendra le 25 mars pour les écoles, le CDEN étant prévu le 9 avril. Pour les collèges et lycées, un nouveau CSA est prévu lundi 16 mars. Peu de temps donc pour une mobilisation d'ampleur, seule capable de faire renoncer le gouvernement et notre administration départementale.

C'est pourquoi la FNEC-FP FO 53 appelle les personnels de la Mayenne à se réunir, à participer aux réunions organisées par le syndicat (RIS et HIS) et à envisager dès à présent les actions à mener avec les parents d'élèves. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne est d'ores et déjà mobilisée pour soutenir toutes les mobilisations et aider à leur organisation.

L'urgence, c'est la satisfaction des revendications, pas l'austérité budgétaire, pas la marche à la guerre !
L'urgence, c'est l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires !
L'urgence, c'est le recrutement et la création d'un statut de la Fonction Publique pour les AESH et les AED !
L'urgence, c'est d'améliorer les conditions de travail de toutes et tous !
L'urgence, c'est l'arrêt de l'inclusion systématique et indifférenciée !

Les 250 personnes rassemblées au ministère ont adopté un appel, que nous soumettons à la discussion des personnels et qui se conclut ainsi : ***“Nous proposons d'adresser cet appel au ministre de l'Éducation nationale et au président Macron : « Monsieur le Ministre, monsieur le Président, répondez à nos revendications. Faute de quoi, vous porterez la responsabilité de la mise à l'arrêt de l'Éducation nationale. »***

Appel adopté devant le ministère par les personnels présents

TOUS ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE ÉCOLE PUBLIQUE ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !



FNEC-FP FO 53, syndicats **FO** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval
06 52 32 30 45 – @ : 53@fo-fnecfp.fr